

MODALITÉS D'ADMISSION

→ Sur orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH) de la Maison Départementale des personnes handicapées (MDPH) :

- Notification SESSAD
- Notification SESSAD Pro

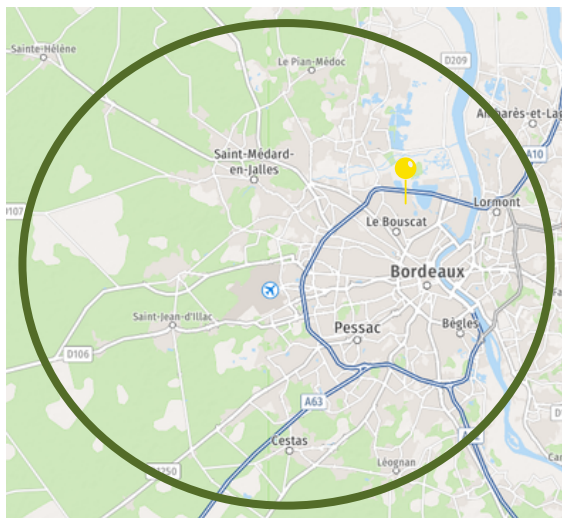
À LA RÉCEPTION DE LA NOTIFICATION MDPH

1 Prendre contact avec la Direction du service de son choix ou celui mentionné sur la notification, afin de convenir d'un rendez-vous

2 Echanger des informations avec la Direction ou un professionnel du SESSAD, visiter la structure

3 Engager la procédure d'admission ou d'inscription sur liste d'attente, à la réception du dossier ARS et de la notification MDPH

NOTRE ZONE D'INTERVENTION



Contactez-nous :



Téléphone : 05 56 16 62 95



sessadpro.handimoteur@apajh33.fr



7 Avenue Raymond Manaud
Bâtiment A
33520 Bruges

APAJH Gironde



L'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) est une association à but non lucratif, loi 1901. Elle oeuvre en faveur du "tout handicap"

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Et rendez-vous sur notre site internet :
<https://www.apajh33.fr>

SESSAD Pro

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

HANDIMOTEUR





PUBLIC ACCUEILLI

Les jeunes entre 16 et 25 ans



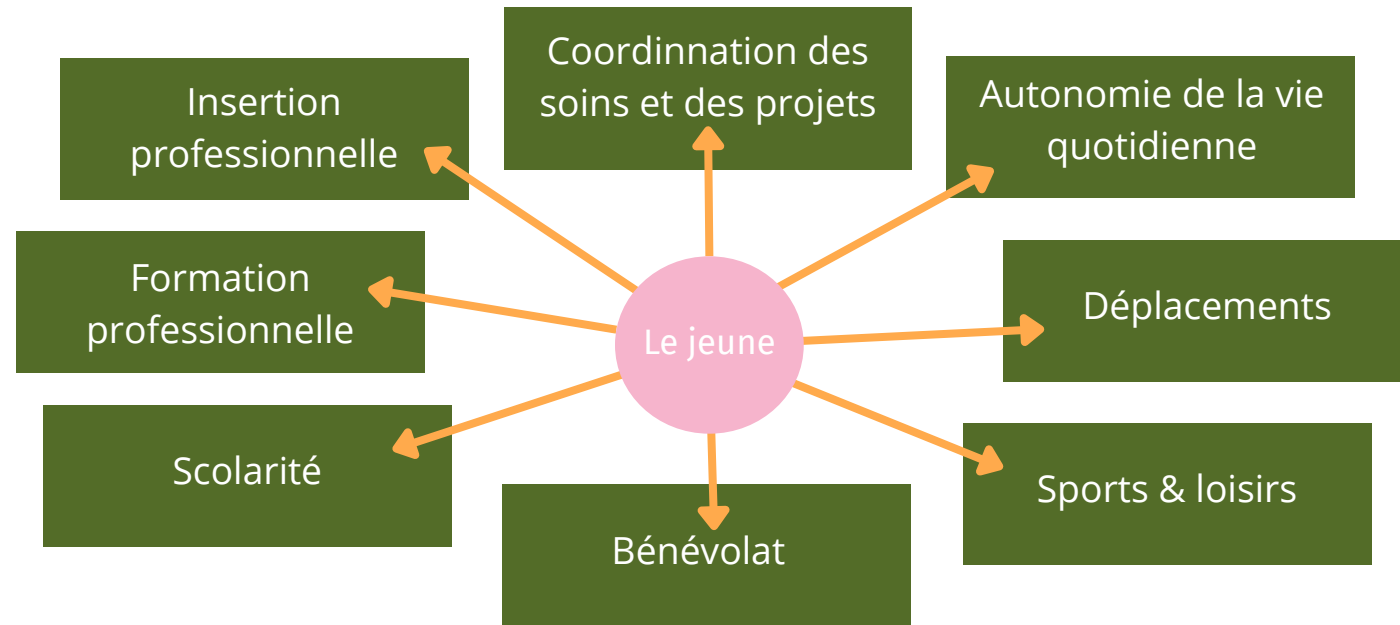
présentant un handicap moteur avec ou sans troubles associés ayant un projet d'insertion professionnelle ou engagé dans une scolarité.

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR LE SESSAD PRO HANDIMOTEUR

- ✓ Elaborer et mettre en œuvre le projet d'accompagnement du jeune, en y associant aussi la famille en mettant en place notamment :
 - Des apprentissages éducatifs
 - Des apprentissages autour de l'insertion professionnelle
- ✓ Faciliter son parcours ;
- ✓ Développer son autonomie, par le biais de son autodétermination ;

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DU SESSAD PRO HANDIMOTEUR

Le SESSAD Pro Handimoteur conjugue différentes réponses, sous forme de modalités d'accompagnement diversifiées, modulables, coordonnées et adaptées aux besoins :



UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE & MOBILE

Accompagnement des jeunes au moyen d'interventions interdisciplinaires, éducatives et pédagogiques **dans ses différents lieux de vie, de scolarité, et lieux professionnels.**

Les professionnels sont : Directrice et Directrice adjointe, Médecin MPR Coordonnateur, Psychologue, Educateur Technique Spécialisé Chargé d'Insertion Professionnelle, Assistante sociale, Conseillère en Economie Sociale Familiale Coordonnatrice, Monitrice Educatrice, Ergothérapeute.

Ils mettront en œuvre le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) du jeune.